

DANS CE NUMERO

- La rénovation de la salle de sport déprogrammée
- Le PLU... sans les habitants
- Finances communales : pas d'information, pas d'analyse, pas de débat
- Le bureau de Poste doit être fréquenté... et défendu
- Réchauffement climatique : des citoyens s'engagent
- Bilan de mandat : des oublis remarquables
- Transports publics et intercommunalité
- En bas des pages intérieures : Les brèves



Depuis six ans, l'équipe « Pour Dompierre » prône l'information, l'écoute, l'échange d'idées, le débat. Au plan national, les campagnes électorales n'ont pas toujours la tenue et l'intérêt que le citoyen est en droit d'attendre, mais elles peuvent être l'occasion de porter le débat au plus près des habitants. Nous y avons contribué en accueillant à leur demande, Jacques Auxiette, le 30 avril, pour un débat d'entre deux tours des présidentielles improvisé dans un village Dompierrois, puis Patricia Crejeiro, candidate aux Législatives, le 4 juin, pour un buffet républicain, salle Magaud. Merci à tous les participants.

La gestion municipale questionne et inquiète

Quel est le cap ? Où sont les priorités ?

Beaucoup de Dompierrois ont sans doute ressenti l'ambiance particulière du dimanche 22 avril, dans notre centre bourg, à l'occasion du premier tour des élections présidentielles. C'était sans doute dû au temps exceptionnel qu'il a fait ce dimanche, au plaisir de se retrouver et de prendre le temps de flâner. Il ne manquait qu'un espace pour se poser et se désaltérer, et pour pouvoir prolonger le geste citoyen par un peu de détente et de convivialité : c'est ce que n'ont pas manqué de souligner ceux qui ne comprennent toujours pas et déplorent la décision de Mme Le Maire de fermer le bar-restaurant « Art'Solo ». Malgré cela, cette journée aura été belle et agréable, et ce qu'il en reste est encore plus important : cette journée aura été la fête du civisme Dompierrois. Le taux de participation des électeurs de notre commune a été de 91,08%, soit 8 points de plus que la moyenne nationale et 3 de plus que la moyenne départementale. Nous méritons collectivement un grand bravo, pour avoir démontré ainsi notre « appétit citoyen ».

L'écart est saisissant avec ce qui se passe sur la commune. La municipalité (nous le disons depuis 6 ans, mais c'est de plus en plus vrai) informe peu les habitants de la commune et ne les concerte pas sur les différents projets : l'exemple le plus actuel et le plus flagrant est celui de la préparation du Plan Local d'Urbanisme (voir en page 2). Trois jours avant le 22 avril, s'était tenue la seule réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme, organisée par la municipalité, sans information, sans invitation, sans explications : 20 Dompierrois (en dehors des conseillers municipaux et de Pour Dompierre) se sont déplacés, c'est 134 fois moins que le 22 avril. Non informée sur les enjeux, non invitée, la population ne se déplace pas. La rénovation de l'action politique est nécessaire au plan national, mais aussi, on le constate, au plan local.

Qu'attendons-nous de nos élus locaux ? Qu'ils fassent leur travail, et qu'ils restent, tout au long de leur mandat, en prise avec les difficultés, les besoins, les attentes, les propositions, de leurs administrés, de tous leurs administrés, qu'ils soient favorables ou non à la municipalité, qu'ils soient d'un bord ou d'un autre ou d'aucun bord du tout. Cela exige une attention bienveillante et constante auprès de tous et de chacun. Nous attendons aussi de nos élus qu'après avoir écou-

té et travaillé ils sachent prendre les bonnes décisions, choisir les bonnes priorités, qu'ils sachent gérer et prévoir, car l'argent dont ils disposent est celui des contribuables.

Les mauvaises décisions, grandes ou petites, les oublis, l'absence d'information et de concertation, nourrissent le doute et entretiennent l'inquiétude. En ne défendant pas le bureau de poste de la commune, en oubliant de valoriser l'investissement des Dompierrois dans « Dompierre sur Art » et les « Dompierre de France », en se désintéressant de l'accès à l'internet haut-débit, en fermant le seul bar-restaurant de la commune, en choisissant de ne pas associer les habitants au « Plan local d'urbanisme », en n'informant pas les Dompierrois sur les réalités de la gestion de la commune, en refusant de renforcer davantage l'accueil, la garde des enfants et les actions auprès des jeunes de la commune, en tardant beaucoup trop dans la mise à niveau des équipements sportifs... la municipalité donne l'impression de se désintéresser des sujets les plus importants.

L'actualité de ce début d'été souligne les conséquences de l'absence de prévision et d'anticipation. L'école publique de Dompierre se trouvera frappée, à la rentrée 2007, par la limitation, par un quota fixé à 15 et imposé par l'Inspection académique, du nombre de places en maternelle pour les enfants de moins de 3 ans. Les moyens d'accueil de la petite enfance sont déjà très insuffisants dans notre commune, faute d'une volonté municipale de les renforcer et de répondre aux besoins des familles. Qui accueillera la quinzaine d'enfants qui n'entrera plus dans les effectifs ? Le Dompierre Infos de l'été est silencieux sur ce sujet.

Une nouvelle fois, nous rappelons à la municipalité que, quels que soient les sujets, sans information, sans explication, sans clarification sur ses choix, les Dompierrois continueront à s'interroger.

Très bon été à toutes et à tous.

Philippe GABORIAU



Par Philippe
GABORIAU,
responsable de
l'équipe

Les crédits ne sont pas inscrits au budget !

La promesse de rénover la salle de sports ne sera pas tenue



Stéphane LEDARD, Sandra LE BERCHE, Philippe GABORIAU, Norbert LAPORTE et Christian NOEL

La salle de sports de Dompierre-sur-Yon a plus de 20 ans. De nombreuses associations et les écoles l'utilisent, et c'est bien pour le développement personnel des sportifs, des sports collectifs qu'ils pratiquent et des clubs. Ce développement a comme corollaire la saturation de cet équipement, auquel s'ajoute un problème majeur : celui de son vieillissement. La rénovation de la salle de sports est demandée par les associations utilisatrices depuis longtemps. A ce jour, dès qu'il pleut, les clubs doivent assécher le sol de la salle avant les matches, et essaient tant bien que mal de maintenir le sol à un niveau acceptable pour les sportifs (utilisation de serpillières à chaque interruption de match).

Début 2003, « Pour Dompierre » avait fait établir une estimation pour le remplacement complet de la toiture et des bardages de la salle, faisant apparaître un coût d'environ 155 000 euros TTC, porté à la connaissance des élus le 17 avril 2003. Il a fallu attendre le 17 octobre 2006 pour que le Conseil municipal vote un programme de travaux de plus de 400 000 euros TTC, prévoyant une meilleure isolation du bâtiment et une amélioration de l'éclairage. Le problème, c'est qu'aucun crédit n'est prévu dans le budget de la commune. Or sans crédits, pas de travaux. Il faudrait que la municipalité s'explique.

- Plus de 7000 visiteurs sur le blog www.pourdompierre.com : Ouvert le 1er décembre, le blog de l'équipe « Pour Dompierre » accueille chaque mois un millier de visiteurs, qui ont lu à ce jour plus de 33000 pages. Le blog propose chaque semaine des articles en lien avec l'actualité communale, et un Forum qui permet à ceux qui le souhaitent de s'exprimer.
- Le coût du chauffage de la salle de sports : Le surcoût en chauffage de l'absence d'isolation de cette salle a-t-il été chiffré ? Si la commune était gérée avec la même attention que doivent l'être nos budgets familiaux, peut-être n'aurait-on pas attendu pour faire les travaux nécessaires... La bonne gestion financière aurait pu se trouver en accord avec le soutien aux sportifs et le confort des écoliers.
- Ecoute et compassion : « Il ne va plus me rester qu'à murer mes portes qui donnent sur la rue de Margerie ». C'est ainsi, par dépit, que Gaby POUPELIN a conclu son intervention et son échange avec Mme Le Maire lors de la réunion publique de la municipalité, le 29 mars. « A votre place, je l'aurais fait depuis longtemps déjà », lui a répondu Mme Le Maire, considérant que la municipalité avait fait ce qu'elle devait. Gaby POUPELIN, lui, s'en tient toujours à une promesse faite par écrit le 17 octobre 2000, dont il attend toujours la concrétisation (voir notre lettre

Plan local d'urbanisme : Précipitation, absence de concertation, contradictions...

La préparation du PLU s'est faite en petit comité, sans les habitants



Le « PLU », dont la préparation a été lancée fin 2005, comportera les règles d'utilisation des sols de la commune, mais aussi, en principe, toutes les orientations d'aménagement, de développement et d'équipement de la commune. La définition de ces orientations est le moment le plus important de la préparation d'un PLU : après avoir fait le tour des points faibles et des points forts de la commune (et, dans d'autres communes que la nôtre, après avoir beaucoup écouté, analysé, débattu), on regarde l'horizon. Où voulons-nous aller ? Comment allons-nous y aller ? Le « Plan d'aménagement et de développement durable », cela devrait être la vision de ce que sera la commune dans 20 ans ! Les conditions de préparation et ce dont nous avons connaissance à ce jour ne répondent pas à cet enjeu. Bref aperçu.

Un débat... sans débat : Le 29 mars dernier, cette vision à 20 ans n'a pas beaucoup inspiré le conseil municipal, à qui le cabinet « SCE » présentait (nous étions présents) le projet de « PADD » qu'il avait préparé : selon les mots mêmes de Mme Le Maire, « les élus n'ont pas posé la moindre petite question ».

Une réunion publique mal organisée : Le temps fort suivant devait être le 19 avril, puisque la municipalité organisait une réunion publique avec « l'ensemble des habitants », pour leur présenter le PADD. Une réunion publique annoncée ni dans la presse, ni dans le Dompierre Infos, ni sur le site internet de la commune, ni par les invitations qui auraient pu être distribuées dans les boîtes aux lettres (c'est ce qui se fait dans les autres communes), et donc avec très peu de participants.

Un diagnostic non communiqué : un « diagnostic » a eu lieu, auquel les habitants n'ont pas été associés, et à qui il a été décidé de ne pas en présenter, en réunion publique, les résultats. Le 19 avril, les Dompierrois étaient donc sollicités pour réagir au PADD, et dire s'ils le trouvaient adapté... mais sans connaître le diagnostic ! C'est dire l'importance de ce que l'on attendait d'eux !

Un absent, le contournement : Il est bien évident que le contournement, qui a été annoncé par la municipalité pour 2012, aura un impact énorme sur la commune, à commencer pour les agriculteurs, pour

la circulation, pour les liaisons inter-quartiers, pour la vie du centre bourg, pour l'économie, pour l'habitat... Pourtant, il n'apparaît sur aucune carte présentée le 19 avril, et, dans le PADD, il est seulement « mentionné ». A notre remarque, Mme Le Maire a répondu qu'il « n'était pas pour demain ».

Un équipement petite enfance... qui n'est pas non plus pour demain : Effet d'annonce ou vrai projet ? Cet équipement est annoncé dans le cadre de la réalisation d'une « Zone d'aménagement concerté (ZAC) », qui est elle-même prévue « à long terme ». Aussi long terme que le contournement ? Pourtant, avec l'augmentation de la population, les besoins d'extension de l'ouverture du multi-accueil sont urgents... Mais sur ces besoins à aussi « court terme », la municipalité a considéré qu'il était urgent... d'attendre.

Une surprise : « Mettre fin aux transformations de commerces en logements » : En inscrivant cette orientation dans le PADD, la municipalité reconnaît-elle implicitement avoir commis une erreur en fermant le bar-restaurant « Art'Solo » pour le transformer en logements ?

L'arrêt du projet de PLU vient d'avoir lieu, en Conseil Municipal, le 3 juillet. L'enquête publique aura lieu à l'automne, pour une adoption définitive en décembre. Moins de deux ans pour un PLU, c'est un record de vitesse... et de précipitation.



La séance du Conseil municipal a été décevante

Débat d'orientation budgétaire : pas d'analyse financière, et aucun débat sur les orientations

Nous demandons depuis longtemps que la municipalité informe les Dompierrois de manière claire et complète sur sa gestion financière de la commune, qu'elle présente ses analyses pluri-annuelles de l'évolution des différents postes du budget, et qu'elle explique ses choix et ses priorités. C'est pourquoi nous attendions avec impatience le « débat d'orientation budgétaire » du Conseil municipal, qui devait se tenir pour la première fois cette année, depuis que la commune a dépassé le seuil de 3500 habitants. Nous avons été déçus, car le « DOB » a été adopté... mais sans débat entre les élus.

Le « Dompierre Infos » avait pourtant consacré un encart assez important à ce débat, et nous nous attendions à ce qu'il soit effectivement ce « moment essentiel de la vie d'une collectivité » qui lui permet « d'être informée sur l'évolution de la situation financière » et « donne la possibilité aux élus de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité ». Mais le 27 février, Mme Le Maire a introduit le débat avec une autre approche que celle annoncée, en minimisant d'emblée son importance : « Une note vous a été adressée. Ce ne sont que des intentions, qui ne seront pas forcément suivies. Ce n'est pas à prendre pour argent comptant, on n'a pas toutes les données ».

L'analyse financière de la commune s'est limitée à la présentation des chiffres, sur 3 ans, de 5 comptes de charges et de 4 comptes de recettes. Aucun ratio de gestion n'a été présenté, ni aucune analyse de la fiscalité, de l'épargne, du poids de la dette... Aucune orientation n'a été proposée en matière d'évolution maîtrisée des dépenses de gestion, de recours à



Acheter un restaurant pour le fermer ou rénover une salle de sport... c'est une question de choix.

l'emprunt, de pression fiscale. Sur ce dernier point, tout au plus a-t-il été affiché à l'écran pendant quelques secondes que « des orientations vont devoir être prises concernant notamment les évolutions des taux d'imposition ». Pour quelles raisons ? Pour aller dans quel sens ?

Après une dernière partie qui a consisté à présenter les principales dépenses envisagées pour 2007, principalement en matière d'investissement, les élus ont été invités « à débattre », puisque c'est bien tout l'intérêt d'un « débat d'orientation budgétaire ». Au « Débattons ! » de Mme Le Maire, a répondu un silence complet du Conseil municipal : aucune observation, aucune question, aucune proposition... La délibération a néanmoins été adoptée à l'unanimité.

Le vote du compte administratif

Il ne faut pas confondre « le compte administratif » (le réel des dépenses et des recettes de l'année passée, voté en début d'année) et le « budget » (les prévisions pour l'année en cours). Nous reprochons à la municipalité de communiquer sur la prévision, pas sur le réel : ainsi, le bulletin municipal annuel 2007, pages 6 et 7, présente les prévisions qui avaient été faites début 2006, au lieu de présenter et commenter la réalité du compte administratif 2006.

Les investissements

Les crédits d'investissement peuvent être inscrits au « budget », sans être forcément réalisés ! En 2006, 4,9 millions de dépenses d'équipement ont été annoncés, et 45% réalisés. De 2003 à 2006, 13 millions ont été annoncés... et moins de 7 se sont concrétisés. Ce mécanisme d'inscription et de report a permis que la nouvelle salle de sports soit pour la première fois inscrite (et annoncée) au budget 2004 ! C'est une manière « comptable » de tenir une promesse électorale... sur le papier.

Le bureau de Poste doit être fréquenté... et défendu

Le bureau de poste de Dompierre est fragile, depuis que la municipalité, en 2003, s'est montrée très imprudente (Mme Le Maire avait déclaré dans la presse : « Il faut qu'on s'y fasse ») en acceptant une réduction de moitié de ses horaires d'ouverture. L'établissement est devenu un guichet annexe du bureau de la Garenne, puis de Belleville ; les horaires ont changé plusieurs fois et l'amplitude d'ouverture a été réduite de moitié chaque jour. Le bureau, fermé dans un premier temps le samedi matin, a heureusement été, grâce à la pétition des Dompierrois(es) et aux interventions de notre équipe, de nouveau ouvert le samedi matin, mais fermé le lundi en contrepartie, ce qui n'est pas totalement satisfaisant.



La situation n'est pas pour autant stabilisée : elle peut se dégrader... ou s'améliorer. La Poste souhaite prioriser les communes où son activité est la plus forte... et la mieux défendue par les élus. Il appartient donc aux habitants de faire vivre leur bureau de poste, en utilisant les services proposés, tant financiers que courrier. De même, il appartient aux élus municipaux d'inclure le bureau de poste dans leurs projets d'aménagements, afin de faciliter sa fréquentation par les habitants. A Dompierre, alors que d'autres communes engagent une négociation fructueuse avec la Poste (la commune du Poiré vient d'inaugurer son nouveau bureau de Poste), la municipalité a choisi de ne pas inclure la Poste dans son projet sur la place.

Gérer, c'est savoir tenir compte du présent, mais c'est aussi savoir se projeter dans l'avenir : aujourd'hui, les élus ne peuvent plus prétendre ignorer le problème de la présence postale en zone rurale.

numéro 18, page 2). C'est ce qui provoque sa colère, devant les inondations dont il est victime les jours de fortes pluies. Il a finalement écouté les bons conseils qui lui ont été donnés, puisqu'il a effectivement entrepris de murer ses ouvertures. • Pistes cyclables : La création (future...) de nombreuses liaisons douces a été annoncée dans le « PADD » présenté le 19 avril... A plus court terme, il n'est pas envisagé de piste cyclable pour sécuriser les déplacements vers la Roche-sur-Yon. « Il y a eu des études par la communauté de communes » (qui les a vues ?), « mais qui ne convenaient pas » (à qui ?), a précisé Mme Le Maire, qui a confirmé cependant que « la volonté politique est bien là, même si cela n'aboutit pas ». Cela nous rappelle un débat sur l'intercommunalité et les moyens que les élus se donnent... ou ne se donnent pas (voir article sur les transports publics, page 4). • La mutualisation des équipements : C'est une autre orientation du PADD... mais pour demain. Comme pour les transformations de commerces en logements, cette orientation préconise le contraire de ce que fait la commune ! Car c'est bien une mutualisation des équipements que nous avons demandé à la municipalité, au moment de la construction de l'accueil périscolaire : nous proposons de construire un équipement commun avec le centre de loisirs, qui est à l'étroit dans ses murs qu'il partage avec le multi-accueil. Question d'économie et de bonne gestion des ressources communales. Mme Le Maire s'y était alors opposée.

Le film d'Al Gore a fait salle comble, le 16 mars

Le 16 mars, plus de 120 personnes ont répondu à l'invitation des relais de quartier du site de compostage de Margerie et du Centre social Espace'Yon, qui organisaient salle Magaud la projection du film de Al Gore, ancien vice-président des Etats-Unis (et ex-futur président), sur le réchauffement climatique de notre planète, « Une vérité qui dérange ».

C'est un succès assez exceptionnel, qui montre que la population est de plus en plus sensible et consciente de ces enjeux vitaux pour notre planète. Qu'est-ce que chacun peut faire au quotidien pour réduire les émissions de CO2 ? C'était le thème du débat qui a suivi, qui a montré que chacun peut et doit agir de sa propre place. Mais si personne ne peut s'exonérer de sa responsabilité individuelle, nos gestes citoyens seraient beaucoup plus efficaces s'ils étaient facilités, encoura-



Proche de l'équipe « Pour Dompierre » et éco-citoyen convaincu, Eric BOURDET, ici avec François GILET, est persuadé que chacun,

de la place où il est, peut agir, même par des toutes petites choses, pour combattre le réchauffement climatique.

gés et soutenus par les pouvoirs publics... La question des transports (ci-contre) en est un exemple.

Les relais de quartier n'en sont pas à leur coup d'essai, car ils ont démontré, par la création du site de compostage de Margerie, que l'imagination, l'audace et la ténacité peuvent faire progresser le sentiment et l'engagement citoyen.

Bravo pour cette initiative.

Deux oublis surprenants et remarquables

Dompierre sur Art et les Dompierre de France absents de la rétrospective 2006

Lors de sa réunion publique du 29 mars, la municipalité a fait un retour sur les réalisations de son mandat et a présenté les projets 2007. La dernière partie de cette rétrospective était consacrée aux animations locales, et un diaporama accompagnait la présentation des différentes actions. Deux manifestations Dompierroises, Dompierre sur Art en 2005 et les Dompierre de France en 2006, n'ont curieusement pas eu leur place dans ce diaporama. Oubli remarqué par plusieurs Dompierrois présents, qui furent très surpris car elles se sont déroulées avec l'investissement et le bénévolat de plusieurs concitoyens.

Au sein de l'équipe « Pour Dompierre », Annick Mercul, connue des Dompierrois car elle a enseigné 27 ans au groupe scolaire Pierre Menanteau, mais aussi parce qu'elle a exposé régulièrement à Dompierre sur Art, a été particulièrement choquée : « C'est regrettable effectivement

que ces deux manifestations ont été omises dans la rétrospective. Cela dénote un manque de considération de la part de la municipalité envers tous les bénévoles qui se sont mobilisés, qui ont consacré de leur temps libre aux Dompierre de France. Seront-ils prêts de nouveau à s'investir ? La commune a besoin des habitants car ils font vivre le territoire et apportent richesse et diversité. »



Femme africaine

peinture de Annick MERCUL

Vous pouvez visiter le site de Annick MERCUL : <http://perso.orange.fr/annick.mercul>

Transports publics : Pas de solution sans une intercommunalité forte

Dans le Pays yonnais, chaque jour, 19 000 personnes venant des communes extérieures se déplacent à La Roche-sur-Yon pour travailler, dont un bon millier de Dompierrois, avec la voiture pour quasi unique mode de déplacement. Malgré quelques efforts éparpillés pour développer le co-voiturage, sans une vraie offre de transport public inter-urbain, nous ne parviendrons pas à réduire le nombre de véhicules sur nos routes. C'est la raison pour laquelle cet objectif a été inscrit dans la Charte du Pays « Yon et Vie », qui regroupe 23 communes du Pays Yonnais et du canton du Poiré-sur-Vie. Ces communes ont décidé de « développer des transports collectifs adaptés aux besoins ». Les objectifs ont été inscrits... mais sont restés lettres mortes ! A l'exception de la Roche-sur-Yon qui finance son réseau de transport urbain et du transport scolaire (compétence du Conseil Général), il n'y a toujours pas de transport public en Pays Yonnais. Il ne s'est rien passé du côté de nos communes. Pour quelles raisons ?

Un réseau inter-urbain de transport public ne peut se mettre en place que dans le cadre de l'intercommunalité. C'est ce qu'a prévu la loi en inscrivant la compétence « transport public » parmi les obligations des « communautés d'agglomération ». C'est-à-dire que si le Pays yonnais, au lieu de rester une « communauté de communes » avec peu de moyens, devenait une « communauté d'agglomération » décidée à développer des services, nous aurions des transports publics inter-urbains dans le Pays Yonnais.

Dans le Pays Yonnais, une majorité de maires, dont le maire de notre commune, refuse de renforcer leurs coopérations pour le développement de ce type de services. Lors de sa dernière réunion publique, Mme Le Maire a justifié sa position par le fait que les transports, « cela coûte cher ». C'est vrai, mais il y a aussi beaucoup d'autres choses qui coûtent cher : c'est une question de choix.

Pour Dompierre La Haute Braconnière 85170 Dompierre-sur-Yon Tel : 06 11 22 44 51	Editeur : « Association de soutien au projet Pour Dompierre », La Haute Braconnière, Dompierre-sur-Yon	_____ Nom et prénom	J'adhère à l'association de soutien au projet « Pour Dompierre », et je verse une cotisation minimale de :
Directeur de la publication : Philippe GABORIAU	Imprimerie Jauffrit - Le Poiré-sur-Vie - 02 51 31 87 15	_____ Adresse	<input type="checkbox"/> 28 € pour une adhésion individuelle <input type="checkbox"/> 38 € pour l'adhésion d'un couple <input type="checkbox"/> 8 € pour les chômeurs et les étudiants <input type="checkbox"/> 5 € pour les moins de 18 ans
Dépôt légal : juillet 2001 ISSN : 1630-4683	La lettre Pour Dompierre est diffusée dans toutes les boîtes aux lettres de Dompierre, de la Girardière et de la Troitière	_____ Téléphone	Je fais un don à l'association d'un montant de : _____
Gratuit Trois numéros par an Prochain numéro : octobre 2007		_____ Mail	Règlement à établir à l'ordre de « Association de soutien au projet Pour Dompierre », et à adresser à Pour Dompierre, La Haute Braconnière - 85170 Dompierre-sur-Yon